



Communiqué de presse

Le Bénin met en place une exemption de visa de 72h pour les croisiéristes en escale

Cotonou, le 28 juillet 2025 — Le Bénin franchit un nouveau cap dans le développement de son offre touristique internationale. Désormais, les croisiéristes effectuant une escale au Bénin pourront bénéficier d'une exemption de visa de 72 heures, sous réserve d'un encadrement par une agence de voyages agréée. Cette mesure, approuvée par les autorités béninoises, vise à faciliter l'accueil des voyageurs internationaux et à renforcer l'attractivité de la destination pour les compagnies maritimes opérant en Afrique de l'Ouest.

Une mesure stratégique pour le positionnement croisière du Bénin

Mise en œuvre avec l'appui de la Police Républicaine et en coordination avec les autorités portuaires, cette mesure traduit la volonté des autorités béninoises de garantir un accueil fluide, encadré et sécurisé pour les croisiéristes. Elle s'inscrit dans une stratégie globale de montée en gamme de l'offre touristique nationale, en particulier dans le secteur croisière, en plein essor ces derniers mois. Les formalités sont simplifiées pour permettre une meilleure expérience voyageur dès l'arrivée.

Un contexte porteur : les croisières de luxe séduites par le Bénin

Depuis le début de l'année, plusieurs compagnies de croisière de prestige ont inscrit le Bénin à leurs itinéraires. Après le Seabourn Sojourn en février et le Crystal Symphony en avril – le plus grand navire de croisière jamais accueilli à Cotonou –, le pays a démontré sa capacité d'accueil et son sens de l'hospitalité. À chaque escale, les passagers ont pu découvrir les sites emblématiques de Cotonou, Ouidah, Porto-Novo ou encore Ganvié, plongeant dans un univers culturel riche et préservé.

Une invitation à inscrire le Bénin sur toutes les cartes maritimes

Avec cette nouvelle mesure, le Bénin confirme son ambition d'intégrer durablement le cercle restreint des escales africaines de référence pour les croisières haut de gamme. L'Agence Bénin Tourisme, en coordination avec les autorités portuaires, invite les compagnies et opérateurs à planifier dès à présent leurs prochaines escales et à profiter de cette dynamique porteuse pour offrir à leurs clients une expérience exceptionnelle dans un Monde de Splendeurs.

À propos de Bénin Tourisme

BéninTourisme est l'agence officielle de l'État béninois, en charge de la promotion et du développement du tourisme. Avec pour mission de faire du Bénin une destination incontournable, elle se consacre à valoriser les atouts touristiques du pays à travers des initiatives innovantes et des collaborations qualitatives. Bénin Tourisme invite les voyageurs à découvrir « Un Monde de Splendeurs », où l'authenticité, la diversité culturelle et l'hospitalité béninoise offrent une expérience mémorable.

Contact presse :

Yannis ADEBIAYE
Directeur de la Communication et du Marketing
Email : yadebiaye@presidence.bj



AGENCE BÉNIÑOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN